



**Dire « Oui » : Les Autochtones canadiens et la prochaine phase d'édification nationale au Canada**

Discours de l'honorable Jim Prentice, C.P., C.R.

Premier vice-président à la direction et vice-président du conseil,  
Banque CIBC

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations

Whitehorse (Yukon)

Le mardi 16 juillet 2013

*Priorité au discours prononcé*

---

Anciens, chefs, délégués, mesdames et messieurs,

Je suis ravi d'avoir l'occasion de vous adresser la parole aujourd'hui. C'est pour moi un honneur et aussi un plaisir d'être invité à adresser la parole à l'occasion de l'assemblée générale annuelle – et d'être accueilli à une nouvelle reprise dans les territoires de la Première Nation des Kwanlin Dün et du Conseil des Ta'an Kwäch'an.

Bon nombre d'entre vous connaissent un peu de mon histoire. Vous savez que j'ai été ministre des Affaires indiennes. Vous savez aussi sans doute que lorsque j'étais plus jeune, j'ai négocié des règlements en matière de revendications territoriales dans le nord de l'Alberta. Et il se pourrait que vous sachiez également que j'ai été pendant près de 10 ans coprésident du Tribunal des revendications des Indiens du Canada.

Je le mentionne parce que je suis fier des progrès que j'ai aidé à réaliser, quelle qu'ait été ma contribution, lorsque j'occupais ces postes.

Mais je le mentionne surtout parce que je me suis mis récemment à me remémorer comment, il y a plusieurs années, nous discussions – sur un ton d'optimisme et d'espoir – comment un jour finirait par arriver.

Un jour plein de promesses et de possibilités pour les Autochtones canadiens.

Il est possible de retracer l'histoire de ma propre famille à des Écossais du 18<sup>e</sup> siècle, originaires des hauts plateaux d'Écosse, qui ont combattu aux côtés des Iroquois et de Mohawks. Ils ont fait front commun pendant la guerre d'indépendance américaine, et ils se sont retrouvés par la suite comme partenaires pour aider à fonder un nouveau pays – notre pays.

J'ai toujours été d'avis que le Canada n'aurait jamais existé sans l'aide de nos Premières nations.

J'ai toujours cru, comme tant d'autres, que le jour viendrait lorsque les Autochtones seraient de véritables partenaires dans le développement de notre pays.

Un jour où des projets dans les ressources et l'énergie promettraient aux Premières nations, aux Inuit et aux Métis des avantages économiques – par exemple, des emplois, le partage des revenus et une participation dans le capital social. Un jour où les Autochtones canadiens seraient au centre des discussions sur le meilleur moyen pour le Canada d'utiliser ses abondantes ressources, maintenant et à l'avenir.

Ce jour est arrivé, partout dans le pays.

Je crois que c'est à vous, si vous le voulez, de le saisir.

### Un moment décisif

Le mois dernier, je me trouvais à Prince Rupert sur les terres traditionnelles des Tribus alliées Tsimshian. J'y ai parlé des progrès considérables sont en train d'être réalisés dans la construction d'installations de gaz naturel liquéfié (GNL) le long de la côte de la Colombie-Britannique.

Une industrie d'exportation de GNL d'envergure mondiale signifiera emplois et croissance. Elle représenterait un avantage économique de longue durée pour la Colombie-Britannique et pour notre pays. Et si c'est bien fait, cela signifierait aussi des emplois, des possibilités d'affaires et d'investissement pour les communautés côtières des Premières Nations qui hébergeront en fin de compte ces installations de GNL.

La véritable question, c'est de savoir si les Premières Nations de la Colombie-Britannique participeront d'une manière appréciable à tout cela, ou l'observeront sur les côtés.

Je vais revenir au GNL comme un exemple crucial du genre de possibilités qui existent et nous attendent – mais laissez-moi prendre un peu de recul pour parler en général des facteurs qui ont une influence sur ce moment décisif dans l'histoire de notre pays.

### Un marché fluctuant

Les effets de l'augmentation de la production continentale d'énergie, et la transformation du marché intérieur et mondial se sont répercutés sur toutes les régions du Canada.

Il nous faut, en tant que pays, nous garantir l'accès à la côte ouest qui nous permettrait d'atteindre de nouveaux marchés internationaux pour notre pétrole et notre gaz naturel.

Cette nécessité absolue a donné lieu à de nombreuses possibilités de développement tout comme le besoin urgent d'améliorer les capacités continentales des pipelines de manière à accroître la production d'hydroélectricité pour des besoins intérieurs et la vente à l'étranger et tirer le meilleur profit des richesses minérales que recèlent des régions dispersées partout au Canada.

Des possibilités de ce genre et sur une telle échelle n'existeront pas pour toujours. En ce qui a trait au pétrole, par exemple, le fait que nous sommes tributaires d'un seul client – les États-Unis – nous coûte des milliards de dollars parce que nous n'avons pas d'autre choix que de vendre notre pétrole à rabais par rapport aux prix internationaux.

Entre temps, la production de gaz naturel a diminué de plus de 15 pour cent au Canada au cours des cinq dernières années. Les revenus ont considérablement baissé dans ce secteur. Les recettes du gouvernement en ont souffert. Et vu que l'on s'attend à ce que de grands projets en cours aux États-Unis entraînent une augmentation encore plus forte de la production au sud de la frontière, les producteurs canadiens de gaz en ressentiront la menace et aussi les effets.

Malheureusement, tout comme pour le pétrole, nous n'avons pas d'installations en place qui nous permettront d'exporter aux marchés d'outre-mer et aux prix internationaux plus élevés.

Nous en sommes par conséquent à un moment critique. Il nous faut avoir accès à de nouveaux marchés en croissance en Asie si nous voulons collectivement tirer profit de cette ressource canadienne. Et nous devons le faire en temps opportun parce qu'il y a des concurrents dans le monde entier qui cherchent à avoir accès aux mêmes marchés.

### L'édification d'une nation

En tant que pays, nous avons tendance à croire que l'« édification de la nation » est un vestige du passé. Nous pensons aux grands projets qui ont aidé à dynamiser la croissance économique et ont favorisé l'unité nationale : le Chemin de fer Canadien Pacifique, la Voie maritime du Saint-Laurent, et l'autoroute transcanadienne. Ce temps est révolu, mais l'édification de notre pays se poursuit.

De nos jours, grâce à l'abondance de nos ressources naturelles, nous sommes à la veille d'une nouvelle ère de croissance et de développement. Elle est de caractère national. Elle est d'une immense envergure. Et elle représente, dans bien des cas, une occasion de « changer la donne » pour les Premières nations.

Aucun autre pays du monde ne construit des projets énergétiques au même rythme et sur la même échelle que le Canada. Nous parlons des importants projets de mise en valeur des ressources de centaines de milliards de dollars qui ont ou auront lieu dans des collectivités autochtones ou près d'elles.

Citons-en tout juste quelques-uns :

La Première nation des Haisla est associée à la nouvelle installation de GNL en construction à Kitimat.

La Première nation des Moose Cree participe au capital social du projet hydroélectrique Lower Mattagami en Ontario et en profite considérablement en termes d'emplois dans la construction.

Le colossal projet de mise en valeur des ressources dans le nord du Québec a été lancé avec la participation des Cree, des Innus, des Naskapis et des Inuit qui en profiteront aussi.

Un peu plus à l'est, les Innus du Labrador seront des partenaires de premier plan dans la mise en service des capacités restantes de production d'électricité du fleuve Churchill. Comme l'a exprimé le chef Innu lorsque les ententes ont été signées, et je cite : « Ce projet changera le cours de l'histoire. Ses avantages se feront sentir dans nos collectivités pendant littéralement des siècles à venir. »

Ce ne sont pas de simples paroles. Nous constatons d'ores et déjà le genre d'effets positifs que les grands projets de développement des ressources peuvent avoir. L'un des avantages méconnus des sables bitumineux du Canada a été la mesure dans laquelle les Autochtones du nord de l'Alberta y ont été inclus et en ont été enrichis. On trouve des exemples de réussites similaires ici dans le nord.

Mais en même temps, il est important de ne pas exagérer les avantages potentiels des partenariats dans les ressources. Ils ne représentent pas une solution miracle. Une nouvelle installation de GNL ne fera pas disparaître les difficultés sociales et économiques que doit affronter chaque collectivité. Et il faudra aussi que les travailleurs d'aujourd'hui – et de demain – soient bien éduqués et formés.

Au fil des ans, j'ai entendu le chef national Atleo et d'autres leaders insister sur l'importance cruciale de l'éducation au progrès des Autochtones. Je peux vous dire que la Banque CIBC en convient complètement. Nous sommes associés depuis deux ans à la Fondation nationale des réalisations autochtones qui a changé de nom et s'appelle maintenant « Indspire » en offrant des bourses d'études d'une valeur de deux millions de dollars et en soutenant les jeunes Autochtones qui poursuivent leur éducation dans des collèges, universités, facultés de droit et écoles commerciales.

Les jeunes Autochtones sont le segment en plus forte croissance de notre population. L'âge médian des Autochtones est de 28 ans contre 41 ans pour les autres – une différence frappante qui laisse entrevoir un enjeu, mais aussi un élément d'espoir.

Au cours de la prochaine décennie, quelque 400 000 jeunes Autochtones entreront dans le marché du travail. C'est essentiellement la définition de potentiel – non seulement pour les collectivités autochtones, mais aussi pour le Canada. Leur succès en plus grand nombre pourrait marquer le début d'une nouvelle ère et d'un nouveau mode de vie pour les Autochtones canadiens.

Il est par conséquent important que nous investissions dans leur avenir et leurs possibilités de réussite.

Cela signifie travailler à augmenter le taux des diplômés d'écoles secondaires qui est actuellement de moitié moins élevé que celui des non-Autochtones, et le taux des diplômés d'éducation postsecondaire qui n'est pas mieux qu'un tiers. C'est ainsi que l'on réalise des progrès économiques et que de plus grands nombres d'Autochtones réussiront comme travailleurs qualifiés, entrepreneurs, chefs d'entreprises et dans les professions libérales.

Il est tout aussi important de déceler de bonnes occasions dans la pénurie de main-d'œuvre dans notre pays et de donner aux jeunes Autochtones les compétences dont ils auront besoin pour réussir.

Ce n'est pas tout simplement se bercer d'illusions. Nous avons déjà constaté comment le secteur privé et des groupes d'Autochtones se sont associés pour atteindre cet objectif. Au début du mois, la Première nation des Matawa a signé un protocole d'entente avec Aecon Group pour élargir les programmes de formation et de perfectionnement dans des zones éloignées du nord de l'Ontario – en utilisant la technologie pour donner aux résidents accès à un apprentissage et à une formation dans des métiers.

Il y a quelque temps, j'ai entendu le chef Clarence Louie de la Bande indienne d'Osoyoos rappeler aux gens ce que j'avais l'habitude de dire, que cela me plaisait d'être ministre des Affaires indiennes, mais que j'aurais préféré être ministre de la « Société autochtone inc. ».

Lorsque j'étais ministre, j'ai constaté avec grand plaisir comment des entreprises autochtones ont commencé à jouer un rôle plus important dans le développement économique national et régional. Et depuis lors, je surveille de très près les progrès qui ont été réalisés.

À l'heure actuelle, partout dans le pays, des Autochtones écrivent de nouvelles histoires d'affaires tous les jours. Ils jouent un rôle plus important dans l'économie canadienne – ils créent des emplois, ils inspirent leurs collectivités et ils changent des vies. On estime que le PIB des foyers, entreprises et gouvernements autochtones atteindra 32 milliards de dollars d'ici à 2016 – plus que le PIB nominal de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard mis ensemble.

Le développement des ressources du Canada et de son potentiel énergétique donne aux Autochtones la possibilité d'écrire encore plus

d'histoires de ce genre et, ce faisant, de se dessiner un avenir plus brillant pour eux, pour leurs frères et pour leurs collectivités.

Comme je l'ai déclaré à d'autres occasions et dans d'autres endroits, nos gouvernements ont une obligation constitutionnelle de consulter et de concilier – et les tribunaux mesureront leur succès dans la mesure où ils parviendront à remplir ces obligations. En tant que Premières nations, cependant, vous serez toujours les véritables gardiens de votre propre avenir.

Voulez-vous profiter en tant que partenaires des bonnes occasions que présentent l'énergie et les ressources? Ou êtes-vous prêts à laisser tout cela se concrétiser sans votre participation? C'est, et ce sera toujours, à vous de choisir. Appelez cela un choix stratégique.

Personnellement, je préfère que vous disiez « oui ». C'est ma propre histoire. C'est pour cette raison que j'ai négocié en 1986 l'accord de Sturgeon Lake sur les droits fonciers issus des traités. C'est pour cette raison que j'ai négocié en 2006 l'accord de règlement relatif aux pensionnats indiens et avec la Première nation des Tsawwassen et le premier ministre Gordon Campbell le premier Accord définitif à être établi dans le Lower Mainland dans le cadre du Processus de négociation des traités de la Colombie-Britannique. Et c'est aussi pour cette raison que j'ai négocié avec les Haidas en 2009 l'accord sur l'aire marine de conservation Gwaii Hanas.

Il n'est pas toujours facile de faire dire « oui » - mais les possibilités que représentent ces divers importants projets de développement énergétique et des ressources risquent de ne pas se présenter à une nouvelle reprise – pas de mon vivant, pas du vôtre.

Je veux être clair sur ce point : je ne parle pas de développement irresponsable. Il n'y a pas de corrélation négative. Il n'est pas question de se garantir des avantages économiques à court terme aux dépens de notre patrimoine naturel.

Nous devons au contraire placer les questions d'ordre environnemental au centre de ce que nous faisons. En tant qu'ancien ministre de l'Environnement, je sais mieux que la plupart des gens que les Premières nations sont depuis des siècles de fiers défenseurs de notre environnement. Je ne conseillerais jamais, et vous n'envisageriez jamais non plus, une approche qui manque de vision et qui sacrifierait ces principes de sécurité et de viabilité pour des avantages financiers passagers.

Dans tous les projets énergétiques et de développement des ressources, en particulier ceux auxquels participent les Premières nations et d'autres groupes autochtones, les normes environnementales en place doivent être rigoureuses – et elles doivent le rester pendant toute la durée de vie du projet. Il ne faudra pas atteindre la croissance et créer des emplois en faisant simplement allusion à la sécurité et à la protection de l'environnement, mais avec une détermination et un engagement inébranlables.

Si, dans ces circonstances, vous décidez de poursuivre cette occasion, il est important que vous fassiez front commun pour aller de l'avant. J'ai appris une dure leçon durant mes 35 années comme avocat, politicien et banquier. « On n'obtient pas ce qu'on mérite. On obtient ce qu'on négocie. »

Il y a longtemps que je roule ma bosse. L'âge a ses avantages. J'ai été témoin de la conception de l'obligation de consulter et de concilier.

Mais il faut dire que cette obligation de consulter et de concilier a été conçue comme un moyen d'obtenir « oui », pas comme un moyen d'obtenir « non ».

Elle a été conçue par des juges pour faire en sorte que les Premières nations aient un siège à la table où se prennent les décisions concernant le développement des ressources. Elle a été conçue pour aider les Premières nations à obtenir une importante participation économique de ces décisions.

Elle a été conçue pour que nous allions de l'avant. Elle n'a pas été conçue pour servir de mécanisme pour bloquer des projets, s'opposer au développement ou laisser les Premières nations à jamais dans la pauvreté.

Je pense que quelque chose échappe parfois de nos jours à ceux qui, des deux côtés de la table, considèrent ces obligations comme jouer au chat et à la souris.

À quoi donc aboutirait un « oui »? Comment cela se fera-t-il pour les Premières nations?

Cela signifie en premier lieu, procéder avec célérité – vous asseoir à la table de négociation avec les entreprises pour défendre vos propres intérêts.



Deuxièmement, cela signifie comprendre la nécessité d'aller au-delà des consultations. Une fois assis, l'objectif est d'obtenir une participation économique viable. Il faut passer des consultations aux négociations, et les négociations doivent procéder dans une direction positive et constructive. Il est important de se garantir des gains, mais il peut être contre-productif d'insister sur trop tout d'un coup. Si vous voulez obtenir de véritables avantages économiques, il vous faut par-dessus tout continuer d'aller de l'avant. L'obligation de consultation n'est pas une fin en elle-même, mais un commencement.

Troisièmement, dans certains cas, faire dire « oui » signifiera collaborer. L'exemple du GNL est instructif à cet égard. Étant donné le caractère de ces projets spéciaux, il est peu probable que les Premières nations côtières de la Colombie-Britannique obtiennent davantage en négociant d'une seule voix. Une Première nation quelconque agissant de son propre chef est pertinente. Collectivement, les Premières nations sont une force.

Quatrièmement, cela signifie retenir les services de conseillers compétents. Dans n'importe quel projet de grande envergure, ceux qui s'assoieront de l'autre côté de la table représenteront quelques-unes des sociétés les plus prospères, les mieux capitalisées et les plus ingénieuses du monde. Vous aurez besoin de banquiers, d'avocats d'affaires et de négociateurs déterminés. Nous espérons tous que le jour viendra où un plus grand nombre de ces conseillers seront eux-mêmes des Autochtones.

J'ai mentionné la Première nation de Matawa il y a un moment. Il convient de noter qu'elle a retenu les services de Bob Rae qui sera le négociateur en chef lors des négociations avec des entreprises et le gouvernement de l'Ontario sur le développement du Cercle de feu. Je crois que Bob a bien formulé la question lorsqu'il a déclaré qu'il est important de savoir dans quelles conditions un tel développement pourrait contribuer au bien-être des Premières nations.

En dernier lieu, dire « oui » signifiera dans certains cas essayer d'obtenir une participation au capital social en sus des ententes sur l'accès et les avantages. Il y a des avantages à être propriétaire. Les propriétaires, par exemple, ont davantage leur mot à dire dans les nombreuses décisions concernant le projet, y compris celles qui se rapportent à l'environnement.

Autrefois, les Premières Nations n'avaient pas été en mesure de se procurer le capital nécessaire pour participer en tant que propriétaires aux grands projets énergétiques et à d'autres projets de mise en valeur des ressources. Le concept de « propriété » était plutôt un de « donation » ou de participation « de plein droit » et, sans grande surprise, des restrictions y étaient imposées.

Il y a, de nos jours, d'autres moyens de financer les intérêts collectifs des Premières Nations dans des projets de grande envergure. Certains se rapportent aux installations de GNL elles-mêmes. D'autres se rapportent aux possibilités liées à l'électricité et au transport. Certains concernent des investisseurs étrangers. Certains concernent les marchés financiers du Canada. Toutes ces possibilités exigent un examen approfondi en ce qui a trait au partenariat et à la participation au capital social.

### Conclusion : Sept générations

J'ai été pendant longtemps fasciné par le principe des sept générations. Il nous oblige à porter nos regards au-delà du présent, vers les décennies à venir... et les descendants dont l'existence sera en partie déterminée par des décisions prises avant leur naissance.

C'est le moment pour les Premières nations du Canada de penser aux sept générations.

Les décisions que vous prendrez pourraient tracer de nouvelles voies vers la prospérité; de nouvelles possibilités pour des entreprises autochtones d'être florissantes; de nouvelles histoires de succès et de réalisations; et la viabilité à long terme pour les futures générations.